

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 741

présenté par
M. Vuilletet

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 31, substituer aux mots :

« territoires concernés »

les mots :

« communes concernées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.